



Emploi, affaires sociales et inclusion

Menu

Accueil

Politiques et activités



Actualité

Événements

Publications et documents

Stratégie européenne pour l'emploi

Paquet Emploi

Dialogue social

Emploi des jeunes

Soutenir les entrepreneurs et les travailleurs indépendants

Chômage de longue durée

Les droits sur le lieu de travail

Sécurité et santé au travail

Documents stratégiques

Domaines d'activités

Droit du travail

Lutte contre la discrimination au travail

Travail non déclaré

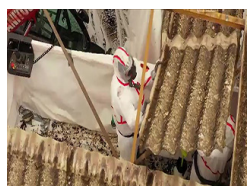
Flexicurité

Réseau européen des services publics de l'emploi

Comité de l'emploi

Programme d'apprentissage mutuel

Sécurité et santé au travail



< <

> >

La santé et la sécurité au travail font partie des domaines dans lesquels l'Union européenne a eu le plus grand impact. L'UE a établi un cadre juridique solide couvrant un maximum de risques, à l'aide d'un minimum de réglementation.

Comme l'énonce le 10^e principe du [socle européen des droits sociaux](#), les travailleurs ont droit à un niveau élevé de protection de la santé et de la sécurité au travail, ainsi qu'à un environnement de travail adapté à leurs besoins

professionnels, qui leur permette de prolonger leur participation au marché du travail.

Base juridique

L'[article 153](#) du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne confère à l'UE le pouvoir d'adopter des dispositions (sous la forme de directives) dans le domaine de la sécurité et de la santé au travail, en vue de soutenir et de compléter l'action des États membres.

La [directive 89/391/CEE](#) sur la santé et la sécurité au travail (**«directive-cadre sur la SST»**) définit les grands principes visant à promouvoir l'amélioration de la sécurité et de la santé des travailleurs sur le lieu de travail. Elle garantit des conditions minimales de sécurité et de santé dans toute l'Union européenne, tandis que les États membres peuvent adopter ou conserver des mesures plus strictes.

La directive-cadre est accompagnée d'autres directives axées sur des aspects spécifiques de la sécurité et de la santé au travail. Ensemble, ces directives constituent le socle de la législation européenne en matière de santé et de sécurité. En savoir plus sur des [domaines d'action spécifiques en matière de SST](#).

En savoir plus sur la législation en matière de SST:

Aperçu de la législation de l'UE en matière de SST

Évaluation de la législation en matière de SST (2007-2012)

Tous les cinq ans, la Commission est tenue d'évaluer la mise en œuvre pratique du cadre juridique en matière de SST. La première évaluation ex post (menée dans le cadre du [programme REFIT](#) en cours) couvrait la période 2007-2012 et portait sur la mise en œuvre de la directive-cadre et des 23 directives connexes.

Un [document de travail des services de la Commission](#)

présente les principaux résultats de cette évaluation ex post.

Il confirme que la législation de l'UE dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail est globalement efficace et adaptée aux objectifs poursuivis, mais qu'il reste des difficultés à résoudre pour en améliorer les performances.

Des **études externes** basées sur l'évaluation de la législation en matière de SST ont été menées:

- [Évaluation de la mise en œuvre pratique des directives de l'UE en matière de santé et de sécurité au travail \(SST\) dans les États membres de l'UE – Rapport principal \(2017\)](#).
- [Évaluation de la mise en œuvre pratique des directives de l'UE en matière de santé et de sécurité au travail \(SST\) dans les États membres de l'UE – Résumé \(2017\)](#).
- [Évaluation de la mise en œuvre pratique des directives de l'UE en matière de santé et de sécurité au travail \(SST\) dans les États membres de l'UE – Rapport de synthèse \(2017\)](#).
- [Évaluation de la mise en œuvre pratique des directives de l'UE en matière de santé et de sécurité au travail \(SST\) dans les États membres de l'UE – Rapports relatifs aux directives \(2017\)](#).
- [Évaluation de la mise en œuvre pratique des directives de l'UE en matière de santé et de sécurité au travail \(SST\) dans les États membres de l'UE – Rapports de synthèse par pays \(2017\)](#).

Cadre stratégique et politique

Afin de mieux protéger les travailleurs de l'UE contre les accidents et les maladies liés au travail, la Commission européenne a adopté plusieurs **documents stratégiques**:

- La [communication de la Commission](#) intitulée «Des conditions de travail plus sûres et plus saines pour tous – Moderniser la législation et la politique de l'UE en matière de sécurité et de santé au travail», adoptée en

janvier 2017, propose des actions clés dans des domaines prioritaires.

- Le [cadre stratégique en matière de santé et de sécurité au travail \(2014-2020\)](#) recense les principaux défis et objectifs stratégiques en matière de santé et de sécurité au travail, présente des actions clés et définit des instruments pour relever ces défis.
- [Stratégie communautaire 2007-2012 pour la santé et la sécurité au travail](#): améliorer la qualité et la productivité au travail.
- [Stratégie communautaire 2002-2006 pour la santé et la sécurité au travail](#): s'adapter aux changements du travail et de la société

Agences

La Commission européenne collabore étroitement avec les agences suivantes afin de diffuser des informations, de fournir des orientations et de promouvoir des environnements de travail sûrs et sains:

- [Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail \(EU-OSHA\)](#).
- [Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail \(Eurofound\)](#).

Comités

Des comités, composés d'experts, de représentants nationaux et/ou de représentants des partenaires sociaux, contribuent au développement, à la mise en œuvre et au suivi de la législation de l'UE en matière de santé et de sécurité au travail:

- [Comité consultatif pour la sécurité et la santé sur le lieu du travail \(CCSS\)](#).
- [Comité des hauts responsables de l'inspection du travail \(CHRIT\)](#).
- [Comité d'évaluation des risques \(CER\) de l'Agence européenne des produits chimiques \(ECHA\)](#).

- [Comité scientifique en matière de limites d'exposition professionnelle](#)

Données et statistiques

Les sources suivantes fournissent des informations utiles sur les principales données et statistiques concernant la santé et la sécurité au travail:

- [Eurostat – Santé et sécurité au travail](#)
- [Eurostat – Accidents du travail et problèmes de santé liés au travail](#)
- [EU-OSHA – Statistiques sur la santé et la sécurité au travail \(OSHwiki/OSH\)](#)
- [EU-OSHA – Enquête européenne des entreprises sur les risques nouveaux et émergents \(ESENER-2\)](#)
- [EU-OSHA – Dimension économique de la sécurité et de la santé au travail](#)
- [EU-OSHA – Sondages européens sur la sécurité et la santé au travail](#)
- [Eurofound – Enquêtes européennes sur les conditions de travail](#)
- [Eurobaromètre Flash 398 – Conditions de travail](#)

Actualités liées



15/10/2024

Asbestos experts wanted – work with us to prepare good practice guidelines



30/04/2024

Commission launches first-stage consultation of social partners on fair telework and the right to disconnect



21/03/2024

New rules to improve protection of workers with stricter exposure limits for lead and diisocyanates

Toute l'actualité >

Liens utiles

[Country Summary reports: Evaluation of the practical implementation of the EU OSH directives in EU Member States](#)

[Member State reports: Evaluation of the practical implementation of the EU OSH Directives in EU Member States](#)

[European Pillar of Social Rights](#)

[Health and Safety at Work: new EU Strategic Framework 2014-2020 - frequently asked questions](#)

[Social dialogue](#)

En savoir plus sur ce thème

[Publications](#)

[Appels d'offres](#)

[Appels de propositions actuels](#)

[Vidéos](#)

Partager cette page

[Facebook](#)

[Twitter](#)

[LinkedIn](#)

[Plus d'options](#)

Emploi, affaires sociales et inclusion

Le présent site web est géré par la direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion.

[Accessibilité](#)

Nous contacter

Coordonnées de la DG

Suivez-nous sur

[f](#) Facebook [t](#) Twitter [in](#) LinkedIn [v](#) Youtube
[••](#) Flickr

Qui sommes-nous?

Informations sur la DG

Autres sites

Portail Européen sur la Mobilité de l'emploi

Fonds social européen plus

En savoir plus sur:

Vivre, travailler et voyager dans l'UE

Éducation

Financement, appels d'offres

Commission européenne

Contactez la Commission européenne

Suivre la Commission européenne sur les médias sociaux

Ressources pour les partenaires

Politique linguistique

Cookies

Protection de la vie privée

Avis juridique